

Les projets du consortium présentent de nombreux avantages

Déclarez vos projets CTI en tant que projets du consortium de Swiss Food Research (SFR). Cela est très simple, les avantages sont très importants et il n'y a pas d'inconvénients.

Avantages:

- Le consortium R&D SFR est renforcé (compétences, réseau).
- SFR peut confirmer que les instituts de recherche appropriés prennent part au projet.
- SFR peut certifier que le projet constitue une contribution à l'agenda stratégique de recherche de la National Technology Platform Food for Life Switzerland.
- Grâce à la bonification de la CTI, SFR peut se développer
 - o « Call » annuel pour des projets innovateurs, financés par des propres fonds.
 - o „Events“ réguliers tel que le Swiss FoodTech-Day.
 - o Visites régulières d'entreprises (direction) effectuées par les membres du bureau du consortium
 - o Acquisitions de projets.
 - o Communication.
 - o Mise en réseau nationale et internationale.
 - o Extension des prestations en fonction des besoins des membres.
- SFR peut transmettre des résultats de recherche précompétitifs, les mettre en œuvre dans l'économie et acquérir ainsi des projets subséquents.
- **SFR verse un „Seed-Money“ si nécessaire pour la formulation de propositions de projets CTI, si le projet est déclaré projet du consortium par la suite. Les demandes doivent être présentées à Swiss Food Research.**

Marche à suivre:

- Demander l'accord des partenaires du projet. Signaler que les informations confidentielles ne sont pas transmises plus loin.
 - Les informations nécessaires doivent être communiquées à SFR quelques jours avant le dépôt de la proposition de projet (formulaire 1):
 - o Requérant principal
 - o Titre du projet
 - o Partenaires du projet
 - o Contribution de SFR à la réalisation du projet
 - o Justification si seul un partenaire scientifique prend part au projet
 - o Date prévue pour la présentation du projet
 - o Début prévu du projet, durée du projet
 - o Coût global du projet, contribution de la Confédération requise
- Sur la base de ces indications, SFR va rédiger une lettre d'accompagnement destinée à la CTI.
- Une fois le projet terminé, les informations suivantes doivent être communiquées à SFR pour le reporting concernant la convention sur les prestations (formulaire 2):
 - o Requérant principal
 - o Titre du projet
 - o N° projet CTI
 - o Début et fin du projet
 - o Coût global du projet, contribution de la Confédération versée
 - o Succès de la mise en œuvre (définition selon la convention sur les prestations)
 - o Satisfaction des clients (6 indicateurs conformément à la convention sur les prestations)

Nous vous remercions infiniment de votre soutien!

Jean-Claude Villettaz et Hans-Peter Bachmann, co-présidents de Swiss Food Research

Formulaire 1: informations à fournir à Swiss Food Research avant la présentation d'un projet de consortium

Requérant-e principal-e	Prénom et nom: Institution:
Titre du projet	
Principal partenaire financier	Prénom et nom: Institution:
Date prévue pour la présentation du projet	
Date prévue pour le début du projet	
Durée du projet prévue	
Contribution de la Confédération souhaitée	CHF:
Fonds de tiers / contribution de l'économie	CHF:
Coût global du projet	CHF:
Contribution de SFR à la préparation du projet	<input type="checkbox"/> grande contribution <input type="checkbox"/> contribution moyenne <input type="checkbox"/> petite contribution Description succincte de la contribution:
Justification si un seul partenaire scientifique prend part au projet	
Signature du/de la requérant/e principal/e	



Formulaire 2: informations à fournir à Swiss Food Research une fois le projet de consortium terminé

Requérant-e principal-e		Prénom et nom: Institution:	
Titre du projet			
Principal partenaire financier		Prénom et nom: Institution:	
N° projet CTI			
Début du projet			
Fin du projet			
Contribution de la Confédération versée		CHF:	
Fonds de tiers / contribution de l'économie		CHF:	
Coût global du projet		CHF:	
Succès du projet „Couronné de succès“ nécessite que les partenaire financiers concernés engagent, une fois le projet CTI proprement dit achevé, de nouveaux fonds pour une mise en œuvre du projet couronnée de succès ou présentent des motifs plausibles pour ne pas poursuivre le projet		<input type="checkbox"/> des fonds continueront à être fournis pour la mise en œuvre <input type="checkbox"/> plus aucunes ressources ne sont engagées Description succincte du succès du projet:	
Satisfaction des clients			
Rubrique	Critères	Evaluation 0 = ne correspond pas 1 = correspond partiellement 2 = correspond tout à fait (demies notes admises)	Commentaire
Collaboration	La communication avec les partenaires a été aisée.		
	Les partenaires se sont révélés très fiables.		
Performance	Les partenaires ont toujours travaillé en phase avec les buts fixés.		
	Les partenaires ont respecté les délais convenus.		
Avantages pour les clients	Les partenaires ont fourni les résultats escomptés dans les conditions convenues.		
	Nous pouvons recommander les partenaires à d'autres entreprises.		
Signature du/de la requérant/e principal/e			
Signature du/de la partenaire financier			